

## **Point à l'ordre du jour: Participation significative des jeunes**

### **Résumé**

Impliquer les jeunes dans la réalisation de leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs est une priorité stratégique pour l'IPPF. A l'approche de la fin de notre cadre stratégique actuel, il est important de se pencher sur les principales initiatives et leçons tirées pour s'assurer que les jeunes aient une place pour diriger et être des partenaires à part entière dans tous les aspects du travail de l'IPPF.

Ce rapport présente des exemples de bonnes pratiques de participation significative des jeunes (PSJ) mises en œuvre dans toute la Fédération, ainsi qu'une étude de cas de l'association ougandaise membre de l'IPPF (RHU). Sont également inclus les commentaires des jeunes après revues et consultations avec eux, de même que certaines des interventions planifiées pour construire à partir des leçons tirées et faire advenir un changement organisationnel permettant aux jeunes de s'engager à tous les échelons, y compris la programmation, la gestion et la gouvernance du Secrétariat et des AM.

### **Action requise**

Que le CA **prenne note** du présent rapport et contribue aux futures interventions visant à garantir la PSJ au sein de l'IPPF.

## **1. Engagement des jeunes de l'IPPF – Vue d'ensemble des progrès à ce jour**

Le Cadre stratégique de l'IPPF (2016-2022) identifie les jeunes et leur santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) comme hautement prioritaires. Cela a été soutenu par le Plan financier qui identifie trois initiatives – Accroître l'accès à l'éducation sexuelle intégrée (ESI) ; Etablir un Fonds d'entreprise sociale pour les jeunes ; et Renforcer le leadership chez les jeunes – toutes menées par les associations membres (AM). A l'approche de la fin de la période du Cadre stratégique actuel, il est important de se pencher sur les leçons tirées de ces cinq dernières années, notamment sur les stratégies visant à s'assurer que les jeunes ont une voix et une place pour diriger et être des partenaires à part entière dans tous les aspects du travail de l'IPPF, y compris la gouvernance et la prise de décision.

Plusieurs outils soutenant l'engagement de l'IPPF en faveur d'une approche centrée sur les jeunes (ACJ) ont été élaborés et largement diffusés tant en interne qu'à l'extérieur. En 2017, l'IPPF produisait un guide intitulé 'Young People at the Centre' (*Les jeunes au centre*) afin de veiller à ce que les jeunes soient au cœur de la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'IPPF.

Sur la base des conseils de ce guide, le Réseau européen de l'IPPF (IPPF-EN) créait une YCA Toolkit (Boîte à outils de l'ACJ) qui a permis d'améliorer la confiance des jeunes et des jeunes adultes et leur capacité à développer leur participation dans les AM et une approche centrée sur eux. Cette Boîte à outils a été déployée dans les autres régions pour améliorer l'ACJ, en particulier le module destiné aux DE, membres de CA, managers et tout autre personne impliquée dans la coordination de programmes pour les jeunes au sein de l'organisation.

Lors de l'Assemblée générale de décembre 2019, les représentants des jeunes ont lancé un nouveau *Manifeste des jeunes de l'IPPF*. Ce manifeste résume les réponses recueillies lors d'une consultation ouverte en ligne auprès de plus de 16 000 jeunes dans le monde entier, sur les sujets de préoccupation et les besoins des jeunes. Il se veut un document fédérateur de l'engagement des jeunes appelant à ne « Rien faire pour nous sans nous ».

La participation significative des jeunes (PSJ) a également joué un rôle central dans le succès des programmes mis en œuvre tant à l'échelon mondial, que régional et des AM. L'essence de la PSJ est de veiller à ce que les jeunes soient au centre de la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation des initiatives et des partenaires à part entière dans la prise de décision. On trouve des exemples de cela dans des AM et des réseaux régionaux de jeunes, notamment avec les mouvements de plaidoyer des jeunes tels que les réseaux régionaux de plaidoyer des jeunes en Afrique (MAJ) et en Europe (YSAFE).

- Au Bénin et en République centrafricaine, un plaidoyer de haut vol géré par les jeunes dans le cadre de Jeunes S3 a permis une meilleure priorisation des SDSR des jeunes à l'échelon communautaire et du district, avec l'allocation par les autorités municipales d'un budget pour le plaidoyer en faveur des SDSR. Cette initiative a ouvert la voie à une participation accrue des jeunes et permis à 561 d'entre eux/elles de participer activement à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets dans les deux pays. En outre, les YAM/MAJ des AM africaines ont créé un partenariat avec AfriYan pour militer en faveur de la priorisation des jeunes et de leurs besoins SDSR pendant le confinement lié à la COVID.
- De 2018 à 2020, les AM de l'IPPF-EN ont développé leurs activités pour favoriser la participation des jeunes et l'approche centrée sur les jeunes (ACJ). Malgré les restrictions sanitaires, les membres de l'YSAFE ont travaillé dur ces derniers mois pour écrire et enregistrer pour la toute première fois une série pilote de podcasts qui explorent les différents aspects de la vie intime traversée par l'idée centrale d'une sexualité positive. Ce projet a été élaboré par des jeunes pour les jeunes. L'YSAFE a aussi travaillé sur une initiative de développement des compétences de plaidoyer. Au Tadjikistan, 26 membres du groupe des jeunes de l'AM ont bénéficié d'une formation aux compétences de plaidoyer dispensée par un pair de leur base. Les jeunes ont aussi joué un rôle dans les efforts de l'AM pour obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation du pays de mener des sessions d'éducation à la sexualité.
- Parmi les autres exemples, notons un Forum régional des jeunes organisé en juillet 2019 par la Région Asie de l'Est, du Sud-Est et de l'Océanie (ESEAOR) sur les défis et les opportunités que présente la région en matière de SDSR pour les jeunes. En région Monde arabe (AWR), un réseau régional de jeunes a été créé en juin 2020 pour renforcer le leadership et les compétences des jeunes dans la région. Ce tout nouveau réseau compte déjà 30 jeunes leaders issus de toute la région qui sont autant d'actifs « acteurs du changement » dans leurs communautés et AM respectives. Ce réseau est composé de jeunes membres des instances de gouvernance de leurs AM qui tiennent régulièrement des réunions (à distance)

au cours desquelles les jeunes peuvent débattre de questions liées à leur rôle et leur participation dans leur AM mais également d'autres questions générales qui concernent les jeunes et leurs SDSR.

## **2. Etude de cas de PSJ : Reproductive Health Uganda (RHU), l'AM ougandaise**

La RHU a mis en pratique les principes exposés par l'ACJ et les Manifeste des jeunes. Ainsi :

### **a) Stratégie en matière de gouvernance et d'implication des jeunes**

La RHU est gouvernée par une instance de volontaires fondée dans ses statuts sur une approche verticale inversée soit de bas en haut. Les principales structures sont : (i) le Conseil national où les jeunes sont représentés par 22 personnes dont 4 jeunes ; (ii) le Comité exécutif national (CEN) composé de 9 membres dont 2 jeunes ; (iii) le Comité des programmes et des finances ; (iv) les comités exécutifs d'antenne ; et (v) le Mouvement d'action des jeunes (YAM/MAJ). Ces structures sont établies dans les 18 antennes de la RHU, chaque comité comptant au moins 2 jeunes représentants parmi ses membres. Ces structures ont pour responsabilité la définition des politiques et la supervision. De plus, la parité des genres est obligatoire dans tous les comités.

Le YAM/MAJ est un comité dynamique composé de jeunes volontaires âgés de 10 à 24 ans qui agit comme une structure de coordination car elle coordonne les activités pour les jeunes dans les diverses antennes de la RHU. En tant de membre, un-e jeune peut avoir accès entre autres services à de la formation, participer à des stages pour jeunes, etc. La RHU œuvre activement au développement des compétences des jeunes en matière de travail en équipe, de participation collaborative, de leadership et de management. Tous les trois ans, des élections sont organisées pour les différents postes de direction du YAM/MAJ, élections auxquelles tout jeune peut de présenter.

### **b) Programmation et Direction**

La Division Genre & Jeunes de la RHU supervise la généralisation de la participation des jeunes. Sa direction travaille avec les jeunes représentants et conseillers dans toutes les antennes de l'AM. Cette structure administrative favorise la circulation de l'information des volontaires vers la Direction et vice-versa et a joué un rôle capital pour garantir une prise de décision centrée sur les jeunes au sein de la RHU.

Les jeunes sont directement impliqués dans le cycle de programmation de la RHU :

- (i) **Statut de membre** : la RHU est en partenariat avec des universités, des collèges et lycées, ainsi que des organisations de jeunes pour attirer les jeunes comme stagiaires, volontaires, participants du YAM/MAJ, ou en tant que membres du personnel.
- (ii) **Planification des programmes et Mobilisation des ressources** : les jeunes sont impliqués dans différents aspects de la planification tant à l'échelon communautaire, que du district et national, y compris dans l'élaboration des Programmes et budgets annuels (PBA) et des plans de mise en œuvre à l'échelon des antennes. Le YAM/MAJ met au point des plans d'action directement soutenus dans le cadre de la subvention institutionnelle de base de la RHU pour « Renforcer les services aux adolescents ».
- (iii) **Mise en œuvre et suivi** : les jeunes soutiennent l'éducation et la prestation par les pairs et, plus récemment les programmes à distance, en se concentrant sur la diffusion d'informations et une prestation de services SDSR en direct. Des programmes d'entrepreneuriat sanitaire communautaire ont été créés pour développer les compétences des jeunes et leur fournir des traitements essentiels, notamment des contraceptifs à courte

durée d'action. La RHU a mis en place des comités de conseil des jeunes (CCJ) composés de jeunes volontaires et de membres du YAM/MAJ pour suivre la mise en œuvre des programmes et veiller à ce qu'ils soient centrés sur les jeunes. Leurs retours et recommandations servent à éclairer la prise de décision de toute l'organisation.

- (iv) **Communication et Plaidoyer** : les jeunes contribuent activement à faire avancer l'agenda des SDR en soutenant les efforts de communication et de plaidoyer de la RHU. Ils créent une documentation centrée sur les jeunes et sur les principales questions de SDR et organisent des événements au sein de leurs communautés respectives. Par ailleurs, les jeunes ont été formés à la responsabilisation sociale, ce qui leur permet de tenir toute personne responsable comptable des actions qu'elle doit mener pour améliorer les SDR des adolescent-e-s, y compris la définition de politiques ou d'opérations programmatiques.

### c) Quelques grandes leçons tirées du travail de la RHU en matière de PSJ :

- (i) **Un développement continu des compétences du personnel en partenariat entre jeunes et adultes est capital pour soutenir la PSJ.** Comme toute autre organisation, la RHU doit gérer le turnover de ses effectifs afin qu'elle puisse toujours compter sur des effectifs aux profils divers et variés. C'est pour cela qu'elle doit régulièrement développer les compétences pour créer des partenariats entre jeunes et adultes permettant de consolider des relations et des interactions avec les jeunes à la fois ouvertes et respectueuses.
- (ii) **Atteindre une participation significative des jeunes avec une représentation adéquate des genres requiert un effort délibéré.** La RHU a appris avec le temps que pour parvenir à une participation significative des jeunes à ses opérations, il faut une action déterminée qui implique de définir des politiques et d'allouer des ressources matérielles et humaines équitables envers les jeunes et ainsi de suivre la performance institutionnelle sur des indicateurs concernant les jeunes et de développer les compétences plutôt que de laisser les choses se produire organiquement.
- (iii) **Les jeunes sont tout à fait capables si on les rend autonomes, qu'on leur fait confiance et qu'on leur donne une place.** Dans toutes ses opérations, l'AM a pu noter qu'une fois que l'on a développé les compétences des jeunes, qu'on leur fait confiance et qu'on leur donne une place pour mettre en œuvre leurs idées, ils peuvent être performants. Cela a été évident lorsque les jeunes ont conçu et mis en œuvre certains projets de l'IPPF. Il est capital de prendre en compte et d'intégrer leurs besoins et leurs points de vue. Du fait de l'implication des jeunes dans la RHU, les interventions de l'AM sont plus pertinentes, mieux acceptées et plus durables sur le plus long terme. Elles sont aussi plus pertinentes sur le plan culturel et répondent mieux aux aspirations des jeunes.
- (iv) **Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène.** L'implication des jeunes dépend largement de leur visibilité, niveau d'étude, attentes et valeurs, motivation, ainsi que de leur niveau de socialisation de genre. Tout cela influe à son tour sur la façon dont on pense la conception et la conduite des interventions.
- (v) **Le genre, l'âge et d'autres aspects de la vulnérabilité comptent en matière de PSJ.** Il est essentiel de reconnaître l'effet et l'influence du genre, de l'âge et d'autres vulnérabilités possibles sur les interventions, et toute intervention réussie doit les prendre en compte.
- (vi) **Les partenariats** avec des OSC de même sensibilité, les organisations tenues par des jeunes, les partenaires gouvernementaux et du développement sont essentiels à la pérennisation.

### 3. L'IPPF, une organisation centrée sur les jeunes– Quelle est la prochaine étape ?

Comme nous avons pu le voir plus haut dans ce rapport, bon nombre d'actions ont été menées au sein de l'IPPF pour renforcer la PSJ. Et, à l'image de la RHU, les AM ont montré ce qui peut être accompli avec un engagement organisationnel fort. Et pourtant, nous n'avons pas réussi à réunir ces expériences en une approche homogène dans toute la Fédération, ni à nous en servir pour créer un

vrai changement culturel permettant aux jeunes de s'engager à tous les échelons, y compris le Secrétariat et la gestion et la gouvernance d'AM.

En 2019, un consultant indépendant a été missionné pour identifier les progrès actuels de l'IPPF vers l'atteinte d'une approche centrée sur les jeunes fondée sur le cadre « Les jeunes au centre » de l'IPPF au cœur de la mise en œuvre du cadre stratégique de l'IPPF. Cette mission comprenait une visite de terrain dans deux bureaux de l'IPPF, Londres et ESEAOR. En résumé, les conclusions de la mission étaient que :

*L'IPPF a fait quelques progrès notables pour diffuser l'ACJ, en particulier pour ce qui touche au langage et aux savoirs largement répandus liés à la politique de l'IPPF sur la représentation des jeunes dans les instances de gouvernance. Cela dit, il faut soutenir la transition et la reconnaissance des jeunes volontaires et membres du personnel pour qu'ils ne se sentent pas inutiles une fois qu'ils auront atteint 25 ans et plus. Cela pourrait ouvrir à la voie à un vivier et/ou un programme d'accompagnement plus formalisé des jeunes par des aînés. Il est nécessaire de prioriser la mise en œuvre de l'ACJ par un investissement en ressources tant financières qu'humaines.*

Elles recommandaient également de rendre le cadre de l'ACJ plus accessible pour s'assurer que les divers personnels et volontaires sauront répondre à la question suivante : *En quoi cela s'applique-t-il à mon travail ?* Ce point doit être renforcé des RH jusqu'aux programmes.

Parmi les principales interventions/initiatives clefs prévues, notons :

#### **Forums Jeunes (FJ)**

Les discussions autour du FJ se poursuivent en 2020 dans le cadre des forums régionaux. Les commentaires recueillis auprès des jeunes ont mis en évidence les demandes suivantes :

- un espace collectif géré par des jeunes dans la nouvelle structure de gouvernance de l'IPPF ;
- un engagement significatif dans la direction stratégique et les priorités de l'IPPF ; et
- tenir l'IPPF responsable des priorités visant les jeunes.

#### **Solution 3.3. du Plan financier de l'IPPF – Réseaux des jeunes de l'IPPF**

La solution 3, initiative 3, consiste à créer des réseaux de jeunes financés par l'IPPF qui les inciteront à créer un environnement favorable à leur participation significative aux programmes, à la défense des intérêts et aux processus décisionnels au sein et en dehors des AM. Ce travail a fait l'objet d'un appel d'offres en 2019, et la FHOK en a pris la direction.

Entre novembre 2019 et mars 2020, la FHOK a lancé le processus de création du Centre de participation des jeunes. En raison de la suspension de la FHOK, l'équipe de direction a accepté que, plutôt que de lancer un nouvel appel d'offres, les fonds soutiennent les réseaux existants pour consolider leurs actions en un mouvement des jeunes qui façonnera le leadership des jeunes au sein de l'IPPF. Des travaux sont actuellement en cours pour identifier le mécanisme à mettre en place à cet effet et un groupe de discussion avec les jeunes se tiendra début mars 2021 pour s'assurer qu'ils/elles conçoivent et dirigent l'ensemble du processus.

#### **Emplois, stages et opportunités pour les jeunes**

Le recrutement d'un-e jeune leader mondial est en cours, avec plus de 300 candidatures reçues et des entretiens prévus en mars 2021.

Dans le cadre du plan d'entreprise et du processus de réforme, le travail a commencé pour développer un programme de stages pour les jeunes en accord avec l'approche de l'ECJ/YCE dans toute la Fédération. À cet égard, des documents de politique avec liste des attributions ont été

élaborés pour les jeunes stagiaires de l'IPPF et des programmes professionnels pour les jeunes ont été mis en place dans le but général d'autonomiser les jeunes en matière de SDR, de leadership, de plaidoyer et de programmation. Ces programmes contribueront à la transformation de la Fédération en une organisation entièrement durable centrée sur les jeunes. Une version pilote de cette initiative sera lancée en 2021 au Bureau régional de l'IPPF-Afrique et dans deux AM.

L'IPPF-Monde arabe aidera également ses AM à élaborer des politiques de recrutement des jeunes (notamment des stages pour les jeunes ainsi que des partenariats avec des universités et des centres de recherche), à mettre au point un module de formation sur l'autonomisation des jeunes et leur engagement dans la gouvernance, destiné à tous les volontaires d'AM (y compris les jeunes), et à renforcer la participation des jeunes aux forums de l'IPPF.